

POLITIQUE DE RESPONSABILITÉ SOCIALE DES ENTREPRISES (RSE)

iridis
GROUPE

2 avenue Jean Pierre Timbaud - 78190 Trappes

LE MOT DU PRÉSIDENT



Jérémie OHNONA
Président Directeur Général du Groupe Iridis

Au sein du Groupe Iridis, nous plaçons la responsabilité sociétale au cœur de notre stratégie d'entreprise. Conscients des enjeux environnementaux, sociaux et économiques propres à notre secteur, nous avons la responsabilité d'agir concrètement pour accompagner son évolution, en cohérence avec les attentes croissantes de nos clients restaurateurs et des consommateurs finaux.

Notre politique RSE repose sur une vision à long terme : concilier croissance, innovation, excellence opérationnelle, respect de l'environnement et qualité de vie au travail. A travers cette démarche, nous affirmons notre volonté de contribuer activement à une transition du secteur de la restauration, en proposant des solutions durables, responsables et alignées avec les nouveaux défis de notre écosystème.

Afin de donner une traduction concrète à cette ambition, notre Groupe s'est doté d'un plan d'action RSE clair et structuré sur trois ans, assorti d'objectifs mesurables et d'indicateurs de performance précis. Ce plan est piloté au plus haut niveau de l'entreprise et fait l'objet d'un suivi régulier afin de garantir des résultats tangibles et durables.

Notre démarche s'articule autour de cinq piliers structurants :

- **La Gouvernance**, visant à promouvoir une culture d'intégrité, de transparence et de conformité, portée par un pilotage RSE exigeant et responsable ;
- **La Qualité des produits et services**, plaçant l'amélioration continue, la satisfaction client et la durabilité des solutions au cœur de notre excellence opérationnelle ;
- **Le Social**, pour garantir un environnement de travail sûr, inclusif et épanouissant, favorisant le développement des compétences et le bien-être de chacun ;
- **L'Environnement**, avec un engagement fort en faveur de la réduction de notre empreinte carbone, du développement de l'économie circulaire et de la maîtrise de nos impacts ;
- **La Supply Chain responsable**, afin de construire une chaîne d'approvisionnement alignée avec nos exigences éthiques, sociales et environnementales.

Jérémie OHNONA
Président Directeur Général

"Je compte sur l'implication de chacun pour faire vivre ces engagements au quotidien et faire de notre démarche RSE un véritable levier de performance et de fierté collective."



SOMMAIRE

I GOUVERNANCE

Gouvernance RSE opérationnelle 4
Ethique des affaires 5
Cybersécurité et Protection des données 5

II QUALITÉ DES PRODUITS ET SERVICES

Qualité et satisfaction clients 6
Certifications 6

III SOCIAL

Conditions favorisant le bien-être et la qualité de vie au travail 7
Diversité et inclusion 8
Santé et sécurité 8
Développement des compétences et évolution de carrière 9

IV ENVIRONNEMENT

Réduction de notre empreinte carbone 10
Protection de l'environnement 11

V SUPPLY CHAIN RESPONSABLE

Achats responsables 12

GOUVERNANCE

La gouvernance constitue le socle de la démarche RSE du Groupe. Nous nous engageons à promouvoir une culture d'intégrité, de conformité et de transparence, fondée sur l'éthique des affaires et la responsabilité individuelle et collective. Notre ambition est de structurer un pilotage RSE rigoureux, suivi en Comité de Direction, afin de garantir la cohérence, l'efficacité et la pérennité de nos engagements.

1. Gouvernance RSE opérationnelle 

Le Groupe Iridis a mis en place une gouvernance RSE formalisée, structurée autour du suivi de son plan d'action et du pilotage trimestriel de la performance RSE par le Comité de Direction, sur la base d'indicateurs définis. Cette démarche est pilotée par la Responsable Juridique et Ressources Humaines, en lien étroit avec la Direction Générale. Les objectifs, les résultats ainsi que les plans d'action associés font l'objet d'un reporting formalisé et régulier, permettant au Comité de Direction de prendre des décisions éclairées et d'assurer une intégration effective des enjeux RSE au cœur de la stratégie globale de l'entreprise, dans une logique d'amélioration continue.

Le Groupe a défini des indicateurs de performance (KPI) pour chacun de ses piliers RSE, suivis de manière régulière :

- Gouvernance : taux de collaborateurs formés à l'éthique, nombre d'alertes reçues et traitées ;
- Qualité des produits et services : analyse mensuelle des résultats des enquêtes de satisfaction client ;
- Social : taux de turnover, taux d'absentéisme, taux de fréquence et de gravité des accidents, taux de salariés formés, ainsi qu'une analyse annuelle des résultats du baromètre social donnant lieu à la mise en place de plans d'action associés ;
- Environnement : analyse mensuelle de la consommation de carburant et de la part du chiffre d'affaires issue des produits reconditionnés, analyse annuelle du taux de recyclage des déchets, ainsi que le suivi des actions définies dans le cadre du Bilan carbone réalisé avec OuiAct ;
- Supply Chain responsable : taux de fournisseurs et partenaires signataires du Code Éthique et de Conduite des affaires et de la Charte d'achats responsables.

Ces indicateurs sont assortis d'objectifs annuels et pluriannuels et font l'objet d'un suivi régulier, permettant de piloter la progression de la performance RSE et d'orienter les décisions stratégiques du Groupe. Un rapport RSE est rédigé en fin d'année afin de dresser le bilan de l'année écoulée.

Par ailleurs, une analyse de matérialité a été réalisée afin d'identifier les enjeux RSE prioritaires pour le Groupe et ses parties prenantes, et ce afin d'orienter les actions et investissements vers les enjeux les plus significatifs.

Nous veillons également à la formalisation, à la mise à jour régulière et à la diffusion de nos procédures internes, afin qu'elles soient connues et appliquées par l'ensemble de nos collaborateurs.

Dans cette même dynamique, nous avons adhéré au Pacte Mondial des Nations Unies. A ce titre, nous nous engageons à respecter et promouvoir ses dix principes relatifs aux droits humains, aux normes internationales du travail, à l'environnement et à la lutte contre la corruption. Cette adhésion implique la publication annuelle d'une Communication sur le Progrès (COP), présentant de manière transparente nos actions, nos résultats et nos progrès en matière de responsabilité sociétale.

***L'objectif** : Obtenir une médaille Ecovadis horizon début 2027 pour faire reconnaître notre engagement RSE et renforcer notre crédibilité auprès de nos parties prenantes.*

2. Ethique des affaires 

Le respect des principes éthiques est une exigence fondamentale pour le Groupe Iridis, formalisée dans notre Code éthique et de conduite des affaires. Ce code reprend nos engagements en matière d'intégrité dans la conduite de nos activités (respect des règles de concurrence, lutte contre la corruption, de prévention des conflits d'intérêts, la fraude ou encore le blanchiment d'argent), de relations avec nos partenaires, de protection des droits de l'homme ainsi que la procédure d'alerte professionnelle mise en place.

Afin de promouvoir des pratiques responsables tout au long de notre chaîne de valeur, ce Code a été diffusé en interne pour être appliqué et mis en œuvre par l'ensemble de nos collaborateurs. Ces principes éthiques seront également repris dans notre Charte d'achats responsables et durables, qui sera diffusée à tous nos partenaires commerciaux et fournisseurs. Notre objectif est que cette Charte d'achats responsables et durables soit signée par nos fournisseurs et partenaires stratégiques, représentant de manière cumulée, 80 % du chiffre d'affaires achats du Groupe.

Pour renforcer ce dispositif, nous avons mis en place une procédure d'alerte permettant à toute personne, qu'il s'agisse d'un collaborateur ou d'un partenaire, de signaler, en toute confidentialité, toute situation contraire aux principes éthiques ou présentant un risque pour l'entreprise. Des actions de sensibilisation annuelle viennent compléter ce dispositif afin d'ancrer durablement la culture éthique au sein du Groupe.

L'objectif :

- *100 % des employés signataires du Code d'Ethique - Fin 2026 ;*
- *Signature de nos fournisseurs stratégiques représentant au cumul 80 % du CA achats du Groupe de notre Charte achats responsables et durables reprenant les engagements éthiques - fin 2026-début 2027.*

3. Cybersécurité et Protection des données 

Dans un contexte de digitalisation croissante, la protection des données et la cybersécurité constituent des enjeux majeurs.

Pour y répondre, nous avons mis en place un dispositif robuste incluant la souscription à une assurance cybersécurité, couvrant les risques liés aux incidents et violations de données, et l'intégration complète des principes du RGPD dans nos processus internes.

Nous nous sommes également fixés des objectifs précis pour renforcer la sécurité de nos systèmes d'information, à savoir limiter à moins de 5 % le taux de salariés compromis lors des tests de phishing d'ici fin 2026 et former annuellement l'ensemble des collaborateurs exposés aux risques aux bonnes pratiques de cybersécurité.

Des tests de phishing permettent d'évaluer le niveau de vigilance des équipes et d'identifier les axes d'amélioration, tandis qu'une procédure de gestion des incidents formalisée et diffusée aux équipes assure une réaction rapide et maîtrisée en cas de tentative d'attaque ou de violation de données.

L'objectif :

- *<5 % d'employés compromis aux tests de phishing - Fin 2026 ;*
- *100 % des collaborateurs à risque formés - Fin 2026.*

II QUALITÉ DES PRODUITS ET SERVICES

Le Groupe Iridis s'engage à maintenir les plus hauts standards de qualité pour ses produits et services, en inscrivant l'amélioration continue et la satisfaction client au cœur de sa gouvernance opérationnelle.

1. Qualité et satisfaction clients

Nous définissons chaque année des objectifs alignés sur les engagements pris envers nos clients (first time fix, réactivité), afin de suivre la satisfaction clients, la qualité de nos prestations et d'améliorer nos résultats.

Pour garantir un service optimal et la bonne utilisation de nos équipements, nous déployons des fiches de bonnes pratiques clients, couvrant l'utilisation et l'entretien des matériels. Le suivi du taux de panne et de la satisfaction client (NPS) permet également d'évaluer l'efficacité de nos actions.

Des enquêtes de satisfaction régulières sont menées auprès de nos clients, et leurs résultats sont analysés chaque mois par la Responsable du Centre de Relations Clients et présentés ensuite lors de revues biannuelles en Comité de Direction, afin d'identifier nos points forts et nos axes d'amélioration lors de revues biannuelles en Comité de Direction, afin d'identifier nos points forts et nos axes d'amélioration.

Enfin nous nous engageons à mettre en œuvre et formaliser à horizon 2027 une politique de management de la qualité et d'amélioration continue, conforme à la norme ISO 9001, pour structurer nos démarches et garantir l'excellence de nos services.

***L'objectif** : Formaliser et mettre en œuvre une politique de management de la qualité, conforme à la norme ISO 9001 - Horizon 2027.*

2. Certifications

Afin de faire reconnaître ses démarches visant à garantir la qualité, la transparence et l'amélioration continue, le Groupe Iridis entend obtenir les certifications suivantes :

Certification QUALIOPI

Cette certification atteste de la qualité de nos actions de formation et de développement des compétences. Elle permet à nos clients de bénéficier de nos programmes de formation pour leurs équipes tout en optimisant leur budget, grâce à la possibilité d'une prise en charge partielle de leurs frais de formation par leur OPCO.

Certification ISO 9001

Cette norme vise à renforcer la confiance de nos clients, partenaires et collaborateurs en structurant durablement nos processus internes. Elle valorise également notre engagement en matière d'amélioration continue, en garantissant un suivi rigoureux de la qualité de nos services et de nos opérations.

L'objectif :

- *Obtenir la certification QUALIOPI - Objectif rempli début 2026 ;*
- *Obtenir la certification ISO 9001 - Horizon 2027.*

II SOCIAL

Le Groupe Iridis souhaite garantir un environnement de travail sûr, inclusif et favorisant l'épanouissement et le développement professionnel. Pour ce faire, la politique sociale du Groupe s'articule autour des quatre lignes directrices suivantes :



Instituer des conditions favorisant le bien-être et la qualité de vie au travail



S'engager pour la diversité et l'inclusion



Préserver la santé et la sécurité de chaque collaborateur



Agir pour le développement des compétences et l'évolution de carrière

1. Conditions favorisant le bien-être et la qualité de vie au travail

Nous plaçons le respect des personnes et la qualité de vie au travail comme priorités. Ainsi, le Groupe favorise un cadre de travail motivant et bienveillant, propice à l'épanouissement des collaborateurs, à l'attractivité et à la fidélisation des talents. Nos actions concrètes incluent :

- La participation des salariés aux projets d'entreprise et un management de proximité basé sur l'écoute et la disponibilité ;
- Des initiatives immersives comme les sessions "Vis ma vie de technicien" lors de l'intégration d'un nouveau collaborateur administratif et des évènements conviviaux réguliers ;
- Un dispositif d'aménagement du temps de travail permettant la conciliation de la vie professionnelle avec la vie personnelle (36h10 hebdomadaires avec 13 jours de RTT, horaires flexibles) ;
- Des rémunérations attractives et évolutives, incluant primes d'objectifs et suivi régulier de la compétitivité salariale.

Cette politique sociale vise à créer un environnement favorable à la performance et au bien-être durable de nos collaborateurs.

Pour mesurer le ressenti et le niveau de satisfaction de nos collaborateurs, le Groupe Iridis s'engage à déployer chaque année un baromètre social. Les résultats seront analysés et partagés en Comité de Direction, accompagnés de la mise en place d'un plan d'action visant à répondre aux attentes et à améliorer continuellement le bien-être au travail.

L'objectif :

- *Déployer le premier baromètre social - Horizon 2026 ;*
- *Analyse des résultats du baromètre et plan d'action à définir en CODIR - Horizon 2026 ;*
- *Réduire le taux de turnover volontaire <7 % - Horizon 2028.*

2. Diversité et inclusion 

Nous nous engageons en faveur de la diversité et de l'inclusion, en garantissant l'égalité des chances et en valorisant des profils variés à tous les niveaux de l'entreprise. Nous favorisons un environnement inclusif et respectueux des différences, où chacun peut s'épanouir et contribuer à la performance collective.

En 2024, nous avons recruté et formé six techniciens aux parcours diversifiés, via une Préparation Opérationnelle à l'Emploi Individuelle (POEI) de 4 mois pour des candidats en recherche d'emploi, inscrits à France Travail. Par ailleurs, nous avons également recruté notre première femme technicienne.

Tous nos postes sont ouverts aux personnes en situation de handicap, et nous veillons à garantir leur intégration et leur accompagnement, avec des aménagements de poste si nécessaire.

Nous intégrons également des profils seniors et des jeunes en apprentissage, afin de favoriser le partage d'expérience et enrichir la dynamique collective de nos équipes. La diversité de genre, d'âge et de parcours est considérée comme un levier d'innovation et de cohésion sociale.

L'objectif :

- *100 % de l'équipe RH formée à la diversité et l'inclusion - Horizon 2026 ;*
- *Mise en place de nouvelles méthodes de recrutement inclusives - Horizon 2027 ;*
- *Valorisation de la diversité des profils et des femmes chez Iridis (vidéos pour le recrutement) - Horizon 2027 ;*
- *Sensibilisation de l'ensemble des collaborateurs aux enjeux de la diversité et l'inclusion - Horizon 2028.*

3. Santé et sécurité 

La santé et la sécurité de nos collaborateurs font également partie de nos priorités et font l'objet d'une attention constante. Nous mettons en œuvre des dispositifs de prévention (e-learning sur les risques professionnels, équipements adaptés, fiches de prévention diffusées) pour garantir un environnement de travail sûr et respectueux.

En outre, nous considérons que la préservation de la santé et la sécurité est un sujet qui doit être partagé par tous et demandons à nos collaborateurs une implication active. Ainsi, chaque collaborateur est encouragé à identifier et signaler les risques, proposer des axes d'amélioration et contribuer activement à la sécurité collective. La procédure d'alerte formalisée dans le Code éthique et de conduite des affaires permet de remonter rapidement tout manquement ou situation dangereuse à la Direction.

Pour renforcer la culture sécurité, des points dédiés seront intégrés aux réunions de secteur et des ateliers et animations spécifiques seront proposés afin de développer une culture commune de prévention au sein du Groupe.

Enfin, chaque accident du travail est analysé et partagé lors des réunions du CODIR, avec arbre de causes et plan d'action associé, incluant l'actualisation du Document unique et la création de fiches de prévention pour réduire les risques futurs.

L'objectif :

- *Maintenir le taux d'absentéisme <3 % - Horizon 2028 ;*
- *Réduire le taux de fréquence des accidents du travail <5 % - Horizon 2028.*

4. Développement des compétences et évolution de carrière 

Le développement des compétences est un axe majeur de notre politique sociale. Le Groupe Iridis dispose d'un organisme de formation interne, Iridis-Reflex-Services, qui garantit la qualité des enseignements et l'acquisition de nouvelles compétences pour nos collaborateurs.

Nous investissons dans la formation continue, couvrant les compétences techniques, la relation client et la sécurité, afin de maintenir un haut niveau de qualité et de favoriser l'évolution professionnelle. Chaque collaborateur est accompagné dans son parcours, en cohérence avec ses aspirations et les besoins de l'entreprise.

Par ailleurs, le Groupe s'engage à déployer chaque année des formations et des actions de sensibilisation à destination de l'ensemble des collaborateurs, portant sur des thématiques transverses essentielles à la conduite responsable de ses activités. Ces actions visent à renforcer les compétences, à promouvoir une culture commune et à prévenir les risques liés à ses activités.

Elles portent notamment sur :

- L'éthique des affaires, afin de garantir le respect des règles d'intégrité, de conformité et de prévention de la corruption ;
- La cybersécurité, dans le but de protéger les données, les systèmes d'information et de sensibiliser aux risques numériques ;
- La santé et la sécurité, afin de prévenir les accidents, améliorer les conditions de travail et promouvoir le bien-être des collaborateurs.

Ces dispositifs de formation et de sensibilisation font l'objet d'un suivi régulier et contribuent à l'amélioration continue des pratiques du Groupe. Ces actions seront adaptées en fonction des évolutions réglementaires et des risques identifiés.

Le Groupe encourage également la mobilité interne et la promotion des talents en privilégiant les candidatures internes pour les postes à pourvoir. Dans cette dynamique, nous avons élaboré une politique interne de gestion des compétences et visons la certification QUALIOPI début 2026 pour faire reconnaître la qualité de nos formations.

L'objectif :

- *Obtenir la certification QUALIOPI - Objectif rempli début 2026 ;*
- *Actualiser la matrice des compétences - Objectif rempli début 2026.*



IV ENVIRONNEMENT

Le Groupe Iridis s'engage à réduire durablement son empreinte environnementale, notamment ses émissions de gaz à effet de serre, ses consommations de ressources et ses déchets, tout en renforçant l'intégration des pratiques durables dans l'ensemble de ses opérations.

1. Réduction de notre empreinte carbone





Bilan carbone et plan d'action associé

Nous avons réalisé un bilan carbone, en effectuant un état des lieux détaillé de nos émissions GES Scope 1, 2 et 3 à l'aide d'un cabinet externe spécialisé. A l'issue de cette analyse, un plan d'action précis a été élaboré avec des mesures adaptées visant à réduire notre impact environnemental. Ce plan d'action fait l'objet d'un suivi régulier par le Comité de Direction pour assurer la mise en place des actions identifiées et assurer une réduction continue de notre empreinte carbone.

Développement d'une activité de reconditionnement



Dans une démarche d'économie circulaire, nous avons développé une activité de reconditionnement des pièces et équipements de cuisine professionnelle, consistant à réparer ou remettre en état des équipements à l'aide de pièces d'occasion.
Ces produits sont proposés aux clients comme alternative économique et durable aux pièces neuves.
Cette activité, pilotée par des techniciens spécialisés, permet de réduire les déchets, limiter la consommation de ressources naturelles et prolonger la durée de vie des équipements.
Face à la demande croissante de nos clients pour des solutions à la fois économiques et écologiques, nous visons à développer davantage cette activité, anticipant une croissance importante dans les années à venir.





L'objectif :

- *Atteindre 5 % du chiffre d'affaires issu des ventes de produits reconditionnés - Horizon 2028.*

2. Protection de l'environnement



Améliorer le recyclage et la valorisation des déchets

Nous nous engageons dans la valorisation et le recyclage des déchets, qu'ils soient générés sur notre site ou liés à notre activité chez nos clients.

En interne, des consignes de tri sont diffusées auprès des équipes. Trois bennes dédiées (bois, carton/papier, tout-venant) sont installées au siège et collectées chaque semaine par un prestataire spécialisé. Les piles, batteries, ampoules et cartouches d'encre font également l'objet de filières de recyclage adaptées.

Pour les déchets électroniques, nous adhérons à un éco-organisme spécialisé (Ecologic) chargé de la collecte et du recyclage des équipements en fin de vie chez nos clients, qui sont systématiquement informés des solutions de reprise mises à leur disposition.

Optimisation des déplacements et sensibilisation à l'éco-conduite



Les déplacements professionnels de nos techniciens itinérants sont optimisés au maximum : chaque intervention est attribuée au technicien le plus proche du site du client, afin de limiter les distances parcourues, réduire l'impact kilométrique et optimiser l'organisation des tournées.

Par ailleurs, nous menons des actions de sensibilisation à l'éco-conduite afin d'encourager des pratiques de conduite responsables, contribuant à la réduction des émissions de CO_2, de la consommation de carburant et des risques routiers.



Transmission des bonnes pratiques à nos clients

Nous déployons des fiches de bonnes pratiques destinées à nos clients afin de garantir un usage optimal, sécurisé et durable des équipements installés.

Ces fiches visent à être progressivement généralisées à tous nos clients Grands Comptes. Elles contribuent à prolonger la durée de vie des équipements, réduire les pannes et garantir la sécurité alimentaire, s'inscrivant pleinement dans notre démarche en faveur de la prévention et de la qualité de service.

Maîtrise des produits chimiques et gestion responsable des gaz fluorés



Nous assurons une gestion rigoureuse et conforme des produits chimiques et des gaz fluorés utilisés dans nos activités, dans le respect des réglementations françaises et européennes.
Les gaz fluorés sont systématiquement récupérés lors des interventions et tracés via la plateforme Trackdéchets, garantissant leur traitement approprié.
Des procédures internes encadrent également l'utilisation des produits chimiques (fiches techniques, protocoles et précautions d'emploi), afin d'assurer la sécurité des collaborateurs, la conformité réglementaire et la réduction de l'impact environnemental.

L'objectif :

- *Etendre la transmission des fiches de bonnes pratiques à tous nos clients grands comptes - Horizon 2027 ;*
- *100 % des nouveaux clients de l'année formés/sensibilisés aux bonnes pratiques d'usage et d'utilisation des équipements - Horizon 2028.*

V SUPPLY CHAIN RESPONSABLE

Le Groupe Iridis s'engage à développer une chaîne d'approvisionnement responsable, fondée sur la collaboration avec des fournisseurs partageant ses exigences sociales, environnementales et éthiques.

1. Achats responsables

Le Groupe Iridis a mis en place une démarche d'achats responsables intégrant des critères environnementaux, sociaux et éthiques dans la sélection et l'évaluation de ses fournisseurs.

Ainsi, les fournisseurs stratégiques du Groupe seront invités à s'engager à respecter nos exigences sociales, éthiques et environnementales. A cet effet, la signature de notre Code Ethique et de Conduite des Affaires, ainsi que notre Charte d'Achats Responsables, sera demandée à nos partenaires fournisseurs afin de formaliser leur engagement à nos côtés.

Dans ce cadre, nos fournisseurs stratégiques font l'objet d'une évaluation ESG annuelle. En cas de non-conformité constatée, des plans d'action correctifs peuvent être définis. En tout état de cause, le Groupe se réserve la possibilité de mettre fin à la relation commerciale en cas de manquement grave aux principes éthiques.

Par ailleurs, nous prévoyons de former l'ensemble des collaborateurs impliqués dans les achats d'ici 2027 aux enjeux des achats responsables.

Enfin, nous étudions les possibilités d'optimisation des commandes fournisseurs (containers remplis au maximum, limitation des commandes d'urgence, meilleure anticipation des besoins en pièces détachées, etc.) afin de réduire l'empreinte environnementale liée au transport et d'améliorer notre performance logistique.

***L'objectif** :*

- *Former l'ensemble des salariés concernés par les achats aux enjeux des achats responsables - Horizon 2027 ;*
- *Demander la signature de notre Charte d'Achats Responsables à nos fournisseurs - Horizon 2027.*

La présente politique RSE a été élaborée en mars 2026, en cohérence avec le plan d'action RSE défini pour une durée de trois ans. Elle constitue le cadre de référence des engagements de l'entreprise en matière de responsabilité sociétale et guidera la mise en œuvre des actions prévues sur cette période.

Afin d'assurer son amélioration continue et son adaptation aux évolutions internes et externes, cette politique fera l'objet d'une révision dans trois ans, lors de l'élaboration d'un nouveau plan d'action RSE.

Dernière mise à jour le 31/03/2026.

Jérémie OHNONA
Président Directeur Général





iridis
GROUPE

2 avenue Jean Pierre Timbaud - 78190 Trappes
Téléphone - 01.30.13.96.00